

FRANCE TERRITOIRE MIGRATIONS DIVERSITÉS RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIE LAÏCITÉ
LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ ESPRIT CRITIQUE TOLÉRANCE MIXITÉ VIVRE ENSEMBLE
E
MA FRANCE, PARLONS-EN !
DÉMOCRATIE LAÏCITÉ LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ ESPRIT CRITIQUE TOLÉRANCE MIXITÉ VIVRE ENSEMBLE
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIE LAÏCITÉ LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ ESPRIT CRITIQUE TOLÉRANCE MIXITÉ VIVRE ENSEMBLE
TOLÉRANCE MIXITÉ VIVRE ENSEMBLE

expo?quiz

MA FRANCE, PARLONS-EN !

« GUIDE PRATIQUE D'UTILISATION »

Support de débat autour de la France et du vivre ensemble

expo?quiz
MA FRANCE, PARLONS-EN !

CONNAISSONS-NOUS VRAIMENT LA FRANCE ?
QUEL REGARD AVONS-NOUS SUR ELLE ?
COMMENT S'EST-ELLE CONSTRUITE ?
QUELLES SONT LES VALEURS PARTAGÉES PAR CEUX QUI Y VIVENT ?

Par un jeu de questions/réponses*, cette expo-quiz® vous permettra d'enrichir vos connaissances, d'échanger et de débattre avec les autres.
* Pour certains questions, plusieurs réponses sont possibles.

QUESTION 1 Quelles sont les expressions qui représentent le mieux la France ? (3 choix maximum)

- pays riche
- destination touristique
- arts et cultures
- pays des droits de l'Homme
- recherche scientifique
- mode

Origine du mot France

La France tire son nom d'un peuple germanique, les Francs, venant entre autres de la Belgique actuelle. En 486, Clovis, leur chef, met fin à la domination romaine et donne naissance au premier royaume franc. Devenu un empire quelques siècles plus tard, il est partagé en 3 royaumes. Dans la partie occidentale, la Francia, les rois se succèdent et, en 987, Hugues Capet prend le titre de « Hughes I^{er}, roi des Francs ». L'appellation « royaume de France » apparaît en 1190, sous le règne de Philippe Auguste.

Une création le moutard Avec le soutien de République Française agence nationale de la cohésion des territoires Fédération SARTHE

Création et conception le moutard www.lemoutard-expos.fr

Ce guide a pour objet de donner des clés d'utilisation de cet outil d'échanges et de réflexions « expo-quiz® », des idées et des pistes qui permettent de susciter et/ou de prolonger des actions de sensibilisation.

Une création



Avec le soutien de



agence nationale de la cohésion des territoires



FÉDÉRATION SARTHE



SOMMAIRE

Données générales	page 2
Présentation de l'expo-quiz®	pages 2 et 3
Déroulement de l'animation	page 3
Cinq bonnes raisons d'organiser des temps de débat	page 4
Quelques conseils pour l'animation	page 5
Contenus de l'expo-quiz®	page 6
<i>Ma France, parlons-en ! en un coup d'œil</i>	page 7
Kakémono 1	pages 8 et 9
Kakémono 2	pages 10 et 11
Kakémono 3	pages 12 et 13
Kakémono 4	pages 14 et 15
Kakémono 5	pages 16 et 17
Kakémono 6	pages 18 et 19
Kakémono 7	pages 20 et 21
Kakémono 8	pages 22 et 23

AVANT-PROPOS

Le présent guide donne des clés pour que chacun, en fonction de ses objectifs et de ses sensibilités, puisse s'approprier au mieux cet outil. Il donne des conseils d'exploitation et des pistes d'usages.

Nous remercions les personnes qui ont permis la création de cet outil et participé à son objectivité et à son intégrité : Michel BASTRENTA, Roland BIACHE, Pascal BLANCHARD, Frédéric CALLENS, Carole COUPEZ, Olivier CUBIZOLLES, Eric DELOURME, Joëlle GANTELET, Christine LAUER, Olivier MASSIS, Bernard NOLY, Naïma TEI MOUSA, Danielle TOUCHET

DONNÉES GÉNÉRALES

1. OBJECTIFS

- Sensibiliser les publics :
 - aux valeurs de la République française ;
 - à notre histoire et à nos valeurs communes ;
 - à la diversité culturelle, à l'égalité et aux discriminations ;
 - à l'esprit critique ;
 - aux facteurs qui contribuent au mieux vivre ensemble.
- Permettre aux institutions, associations, etc. de multiplier la mise en place de temps de rencontres, d'échanges, de débats et de réflexions.
- Aider les acteurs de l'éducation, les acteurs territoriaux, etc. à parler de ce sujet avec leurs publics, que ce soit pendant des temps scolaires, périscolaires, de loisirs, à l'occasion d'événements, de temps de formation...

2. CONCEPT

Une expo-quiz® est un concept original d'outil d'animation ayant pour fil conducteur des dessins de presse originaux et des questions à choix multiples qui, d'une part, permettent une découverte simple et ludique du sujet et, d'autre part, suscitent la réflexion, les échanges et le débat. Cette expo-quiz® est composée de 8 kakémonos accompagnés des documents *Vos réponses !* (4 pages A5), *Solutions !* (4 pages A5) et *Guide pratique d'utilisation* (24 pages A4).

3. PUBLICS

Cette expo-quiz® est accessible « tout public » (à partir de 13 ans) dans le cadre de parcours accompagnés.

PRÉSENTATION DE L'EXPO-QUIZ®

1. PRINCIPE

L'expo-quiz® s'appuie sur une iconographie forte de 8 dessins de presse originaux et de 15 questions à choix multiples qui balayent les principaux thèmes évoqués dans la partie « Données générales », paragraphe 1 : Objectifs.

2. PARCOURS PÉDAGOGIQUE

L'expo-quiz® est conçue comme un parcours pédagogique au cours duquel le public est amené à découvrir le sujet en décryptant différents niveaux de lecture (dessin de presse, questions à choix multiples, encadré et visuels ressources et/ou campagnes de communication). En suscitant la surprise et la curiosité tout au long du parcours, l'expo-quiz® est le prétexte d'échanges et de débats.

3. OUTIL AUTONOME

L'expo-quiz® est conçue pour être utilisée de manière autonome. Le médiateur doit rester neutre et ne porter aucun jugement de valeur. Il doit se mettre en situation de déclencheur de parole et d'écoute. Il n'est pas obligatoirement en position de transmission de savoirs, il doit plutôt être un relais pour trouver l'information et/ou créer des contacts avec des spécialistes.

4. DES CADRES VARIÉS D'UTILISATION

L'expo-quiz® peut s'adapter à de très nombreux contextes d'utilisation :

- dans un lieu unique (CDI de collège ou de lycée, centre social, centre de loisirs, médiathèque, MJC...);
- dans un lieu de passage (accueil de collège ou de lycée, de mairie, de centre social..., médiathèque, théâtre, galerie commerciale, etc.);
- dans le cadre d'un parcours (type jeu de piste) : répartition des kakémonos dans le cadre d'un événement (en intérieur ou en plein air);
- (avec des jeunes) utilisation sans restriction durant les temps scolaire, périscolaire et de loisirs;
- en appui d'un événement.

5. MISE EN ŒUVRE SIMPLE :

Formule 1 - avec barres d'accrochage : transport facile de l'ensemble dans une housse (sans nécessité de disposer d'un véhicule) ; poids total : 8 kg. Différentes possibilités d'accrochage en fonction du type d'animation : paper-board, tableau, cimaises, grilles...

Formule 2 - autoportant « Blade + » : transport dans 8 housses ; poids total : 30 kg.

DÉROULEMENT DE L'ANIMATION

1. PRÉPARATION

- Avant de commencer, visualisez l'ensemble de l'outil afin de vous faire une idée globale des contenus et des possibilités d'utilisation.
- Prévoyez d'installer l'expo-quiz® dans un espace permettant la circulation des participants.
- Photocopiez les documents *Vos réponses !* et *Solutions !* pour que chaque équipe en ait un exemplaire (suggestion : pour bien les distinguer, photocopiez *Vos réponses !* sur du papier blanc et *Solutions !* sur du papier de couleur). Le premier sera remis avant la visite, le second après.
- IMPORTANT ! N'oubliez pas de prévoir des crayons pour les participants.

2. AVANT LA VISITE

- Expliquez la thématique en quelques mots.
- Sachez que le parcours peut être réalisé individuellement ou en équipes (de préférence, pour susciter l'échange et l'argumentation).
- Avant le parcours, distribuez le document *Vos réponses !*. Il permet aux participants de cocher leurs réponses sur le document tout en parcourant les 8 kakémonos de l'expo-quiz®.

3. VISITE DE L'EXPO-QUIZ®

- Comptez environ 20 minutes de parcours : c'est le temps idéal pour lire, réfléchir et répondre, dans de bonnes conditions, à chaque question.
- Des adultes peuvent être présents sur le parcours pour accompagner les visiteurs, répondre à d'éventuelles questions et encourager leur participation.
- Notez les remarques des participants que vous entendrez pour amorcer le débat après le parcours.

4. APRÈS LA VISITE

> UN TEMPS POUR DIALOGUER (VOIR P. 4-5)

L'expo-quiz® suscite des questions, des réflexions. Après la visite, un temps de discussion (même court), animé seul ou en binôme, par un adulte ou des jeunes, permet aux participants d'échanger entre eux, et les invite à présenter leurs opinions ou à relater leurs expériences. L'échange permet d'obtenir des réactions « à chaud », des remarques spontanées. C'est un moment où l'on peut revenir sur les paroles dites lors du parcours par les participants. Ce temps est important car les participants ne doivent pas rester avec des idées reçues et des préjugés. La réflexion et le débat engagés grâce aux questions sont propices à une meilleure compréhension et à une meilleure assimilation des messages.

> DISTRIBUTION DU DOCUMENT *SOLUTIONS !*

Au moment où vous le jugerez opportun, vous pourrez remettre le document *Solutions !* aux participants pour qu'ils vérifient leurs réponses.

CINQ BONNES RAISONS D'ORGANISER DES TEMPS DE DÉBAT

1 DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES

- Écouter et respecter la parole de chacun
- Prendre la parole en public
- Formuler une opinion
- Construire une argumentation

2 S'INTERROGER SUR UN SUJET

- Prendre le temps d'échanger sur des sujets de société et de la vie quotidienne
- Libérer la parole dans le respect mutuel de chacun
- Éveiller la curiosité et l'esprit critique
- Enrichir sa vision du monde

3 CONFRONTER PACIFIQUEMENT DES POINTS DE VUE

- Participer à la construction de réflexions individuelles et collectives
- Contribuer à la construction d'opinions personnelles
- Répondre à des interrogations personnelles
- Créer des demandes d'approfondissement

4 LEVER DES STÉRÉOTYPES ET DES PRÉJUGÉS

- Déconstruire collectivement des clichés et des préjugés
- Faire évoluer son regard sur les autres
- Enrichir et faire évoluer son regard sur certains sujets

5 DÉVELOPPER DES VALEURS

- Ouvrir sur des pratiques démocratiques
- Développer l'esprit de tolérance et de dialogue
- Apaiser et réduire des tensions et des violences

QUELQUES CONSEILS POUR L'ANIMATION

1. PRÉPARATION DU LIEU DE DÉBAT

- Il est très important de garantir une ambiance propice à l'échange. Il est recommandé de privilégier une disposition de salle en « U » ou en demi-cercle.



Chacun doit pouvoir prendre la parole ; il est important que tout le monde puisse se voir et s'entendre aisément.

- Le médiateur peut prévoir un objet faisant office de bâton de parole afin de réguler les interventions au sein du groupe.

2. LE TEMPS DU DÉBAT

- Animer en binôme (recommandé)

- Posture du médiateur :

- o animer avec humilité, dans la position d'un citoyen qui souhaite faciliter les échanges entre jeunes ;
- o être « neutre » par rapport aux sujets abordés ;
- o accompagner les jeunes vers une réflexion collective et des recherches autonomes ;
- o prendre en considération la parole de tous ;
- o donner la parole au plus grand nombre ;
- o faire que chacun se respecte (pas de moquerie, de jugement...) et s'écoute ;
- o passer un « contrat moral » pour que ce qui est dit ne soit pas répété en dehors du groupe.

3. APRÈS LE DÉBAT

o De nouveaux temps de discussion et de débat peuvent être prévus ultérieurement, pour permettre aux participants de mûrir leurs réflexions. Ces temps peuvent également vous permettre de compléter vos réponses aux questions posées dans le premier temps ou d'apporter les compléments d'information que vous jugerez utiles.

o Vous pouvez proposer des outils à réaliser par les participants :

- un exposé sur un sujet précis ;
- un atelier arts plastiques ou un atelier d'écriture sur le sujet ;
- un blog avec un forum de discussion ;
- un court-métrage de sensibilisation au sujet...

o Une rencontre avec des professionnels : vous pouvez organiser une rencontre avec un spécialiste du sujet ou avec une personne d'une association engagée, qui témoignera de son travail.

4. QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION

Vous pouvez nous aider à faire évoluer nos expo-quiz® en remplissant en ligne un questionnaire d'évaluation à l'adresse ci-dessous. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions et remarques à cette occasion : grâce à votre coopération, l'expo-quiz® pourra s'enrichir !

<https://sphinxdeclic.com/d/s/frqlst>



CONTENUS DE L'EXPO-QUIZ®

ORGANISATION DE L'EXPO-QUIZ® ET DES KAKÉMONOS

L'expo-quiz® s'articule autour de 8 kakémonos. À l'exception du kakémono 1, tous sont structurés de la même manière, sur la base de quatre niveaux de lecture :

Format : 0.85 m (l) x 1.50 m (h)
Toile indéchirable très résistante,
classement M1 : non inflammable

Niveau 2 : quiz

Des questions à choix multiples pour aborder plus facilement le sujet et engager l'échange. Chaque question peut être le point de départ d'un mini-débat.



Niveau 1 : le dessin

Une illustration originale type dessin de presse qui sert d'accroche et permet d'entamer la discussion et le débat. Cette partie occupe 50 % de la surface du kakémono (avec la formule « barres d'accrochage », on peut plier le kakémono et n'utiliser que la partie haute pour susciter les premiers échanges).

Niveau 3 : un texte informatif court apportant une information-clé, une définition...

Niveau 4 : un visuel ressource et/ou de campagne institutionnelle de communication, une affiche...

pour appuyer le message principal et élargir éventuellement le débat.

LA LECTURE D'IMAGE









Un dessin de presse peut être interprété de différentes manières suivant le contexte et les publics. L'équipe éditoriale et l'illustrateur peuvent prendre partie, dénoncer, se moquer, critiquer ou mettre en perspective...

Le dessin de presse qui introduit chaque kakémono peut faire l'objet d'échanges et être l'occasion d'un travail de lecture d'image avec les participants. Ce travail permet d'étudier, de décoder et de commenter les illustrations.

L'analyse des dessins de presse peut se faire en trois temps :

1. INVENTAIRE DES ÉLÉMENTS QUI COMPOSENT L'ILLUSTRATION ;
2. DESCRIPTION SIMPLE DE LA SITUATION ;
3. INTERPRÉTATION DE L'ILLUSTRATION : QU'ONT VOULU MONTRER LES AUTEURS ? QUELS SONT LES MESSAGES ?...

« MA FRANCE, PARLONS-EN! » EN UN COUP D'ŒIL

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
K1		Introduction et explication du concept de l'expo-quiz® QUESTION 1 Quels sont les expressions qui représentent le mieux la France ?	Origine du mot France
K2		QUESTION 2 Gouverner plus près des habitants du pays, c'est donner plus de pouvoir à chaque région française dans certains domaines. En 2003, puis en 2016, l'organisation territoriale de la France a été modifiée. Combien de régions compte-t-elle ? QUESTION 3 Comme d'autres puissances européennes, la France a constitué un vaste empire colonial au cours de l'histoire. En plus de l'Europe, sur combien de continents a-t-elle été présente ?	Le français, une langue commune
K3		QUESTION 4 En France comme ailleurs, il y a toujours eu des migrations. À partir de la moitié du XIX ^e siècle, elles se sont accentuées, faisant de la France un pays de forte immigration. De nos jours, pourquoi les gens décident-ils de quitter leur pays ? QUESTION 5 Scientifiques, écrivains, peintres, acteurs, chanteurs, sportifs, philosophes... De nombreux étrangers ont choisi de vivre en France et lui ont beaucoup apporté. Rattachez les personnalités à leur pays d'origine.	Nos ancêtres les Gaulois...
K4		QUESTION 6 Le nom officiel de la France est « République française ». Les républiques peuvent avoir différentes formes. Rattachez chaque pays à sa forme de république. QUESTION 7 « La démocratie est le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple. » Dans le système démocratique, il existe différents moyens d'exprimer son opinion. Parmi ces pays, lequel est démocratique et garanti par la loi les droits suivants : vote, pétition, grève, manifestation... ?	Liberté, égalité, fraternité
K5		QUESTION 8 La France est une « république sociale ». Sécurité sociale, allocations logement, allocations familiales, bourses d'études... font partie de la protection sociale, une protection fondée sur la solidarité nationale, réalisée grâce un fonds commun. Comment est-il alimenté ? QUESTION 9 La laïcité est un fondement de la République française, lié à son histoire. C'est le principe, notamment, de neutralité de l'État sur le plan religieux. Parmi ces trois affirmations, laquelle est vraie ?	Article 1 ^{er} de la Constitution de la V ^e République
K6		QUESTION 10 L'égalité, cela implique que chacun est traité de la même façon, quels que soient son sexe, son origine, sa couleur de peau et sa religion, entre autres. Dans le cas contraire, cela s'appelle une discrimination et c'est un délit. Combien de critères de discrimination sont fixés par la loi ? QUESTION 11 « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. » Ce texte est extrait de... ?	Une seule humanité
K7		QUESTION 12 La liberté d'expression est un droit fondamental en France, à cette règle près : la liberté de chacun s'arrête là où commence celle des autres. Si on se fait insulter sur les réseaux sociaux, comment réagir ? QUESTION 13 Internet, télévision, radio, journaux, magazines... La liberté de la presse garantit la bonne marche de la démocratie. Cependant, il est important d'avoir un regard critique. Comment être sûr qu'une information est fiable ?	L'historien, un scientifique
K8		QUESTION 14 Toute histoire est importante et chacun en porte une singulière. S'intéresser à celle des autres facilite les relations, surtout avec ceux que l'on juge, ou qui se présentent, comme différents. Qu'est-ce qui favorise le plus le vivre ensemble ? QUESTION 15 Au quotidien, chacun peut agir de manière simple pour améliorer les relations entre tous. Quelles sont les attitudes les plus propices ?	Événements

EXPO? QUIZ

MA FRANCE, PARLONS-EN !



CONNAISSONS-NOUS VRAIMENT LA FRANCE ?
 QUEL REGARD AVONS-NOUS SUR ELLE ?
 COMMENT S'EST-ELLE CONSTRUITE ?
 QUELLES SONT LES VALEURS PARTAGÉES
 PAR CEUX QUI Y VIVENT ?

Par un jeu de questions/réponses*, cette expo-quiz* vous permettra d'enrichir vos connaissances, d'échanger et de débattre avec les autres.

* Pour certaines questions, plusieurs réponses sont possibles.



Quelles sont les expressions qui représentent le mieux la France ? (3 choix maximum)

- pays riche
- destination touristique
- arts et cultures
- pays des droits de l'Homme
- recherche scientifique
- mode

Origine du mot France

La France tire son nom d'un peuple germanique, les Francs, venant entre autres de la Belgique actuelle. En 486, Clovis, leur chef, met fin à la domination romaine et donne naissance au premier royaume franc. Devenu un empire quelques siècles plus tard, il est partagé en 3 royaumes. Dans la partie occidentale, la *Francia*, les rois se succèdent et, en 987, Hugues Capet prend le titre de « Hughes I^{er}, roi des Francs ». L'appellation « royaume de France » apparaît en 1190, sous le règne de Philippe Auguste.

Une création

le moutard 

Avec le soutien de


REPUBLIQUE FRANÇAISE
 Liberté
 Égalité
 Fraternité

anct
 agence nationale
 de la cohésion
 des territoires

DILRAH
 Direction Interdépartementale
 de l'Évaluation et de la
 Recherche Administratives

FÉDÉRATION SARTHE

la ligue de
 l'enseignement
 « Savoir, ça s'apprend, ça se partage »

Création et conception le moutard  www.lemoutard-expos.fr



PROBLÉMATIQUES

- Vision qu'ont les jeunes de la France
- Représentation de la France ailleurs dans le monde : son rayonnement, sa place dans différents domaines, ses atouts...
- Connaissance de l'origine du mot « France »

PISTES D'ÉCHANGES AUTOUR DE L'ILLUSTRATION

Qui est ce personnage central ? Pourquoi voudrait-on être pris en photo avec ce symbole de la France ? Qu'ont voulu dire les auteurs ? (*représentation de la France comme une amie, ou une célébrité, avec qui on aimerait être pris en photo, pour signifier son appartenance à un groupe...*)

Les jeunes aimeraient-ils être pris en photo avec ce symbole de la France ? Quelle(s) représentation(s) ont-ils du pays ? Image positive ou négative en fonction du contexte (ex : compétitions sportives...)

QUESTION 1

Quelles sont les expressions qui représentent le mieux la France ?

Pays riche : la France est la 6^e puissance économique du monde. (source : FMI, 2015)

Destination touristique : en 2014, la France est le pays le plus visité au monde (83,4 millions de touristes internationaux accueillis cette année-là). Elle est au 4^e rang mondial du tourisme international en termes de recettes. (source : CEDEF)

Mode : Paris est reconnue comme une capitale de la mode grâce à la haute couture (Chanel, Dior, Givenchy), aux côtés d'autres capitales comme New York, Londres, Milan... C'est en France que naît la haute couture, au XIX^e siècle. Elle est une appellation juridiquement protégée et définie depuis un décret de 1945.

Arts et cultures : festivals, cinéma, musées... Les arts et la culture ont une place importante en France et en sont l'un des attraits. L'exception culturelle est un concept inventé en France, pour signifier que les produits culturels ne sont pas des produits marchands comme les autres.

Pays des droits de l'Homme : la France est le pays des droits de l'Homme pour deux raisons : l'origine de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen au moment de la Révolution française de 1789 et la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 à laquelle la France a largement contribué (René Cassin), voir p. 19.

Recherche scientifique : la France est au 6^e rang en termes de publications scientifiques et au 4^e rang dans le système européen de brevets. 2,23 % du PIB est consacré à la recherche et au développement. (source : ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015)

ENCADRÉ

Origine du mot « France »

La France tire son nom d'un peuple germanique, les Francs, venant entre autres de la Belgique actuelle. En 486, Clovis, leur chef, met fin à la domination romaine et donne naissance au premier royaume franc.

Devenu un empire quelques siècles plus tard, il est partagé en trois royaumes. Dans la partie occidentale, la Francia, les rois se succèdent et, en 987, Hugues Capet prend le titre de « Hugues 1^{er}, roi des Francs ».

L'appellation « royaume de France » apparaît en 1190, sous le règne de Philippe Auguste.

Le premier royaume des Francs (*Regnum francorum*), va de la moyenne vallée du Rhin, en Belgique, au nord-ouest de la France, et s'étend en 486 jusqu'à Paris, choisie comme siège du royaume. Sous Clovis, premier roi des Francs, ce royaume s'élargit à une bonne partie de la France actuelle, à l'exception des régions du pourtour méditerranéen.

L'appellation « royaume des Francs » est conservée en 843 lors du partage de l'empire de Charlemagne. Elle se transforme en « royaume de France » sous le règne du roi capétien Philippe II Auguste, de 1180 à 1223.

RESSOURCES ÉDUCATION NATIONALE

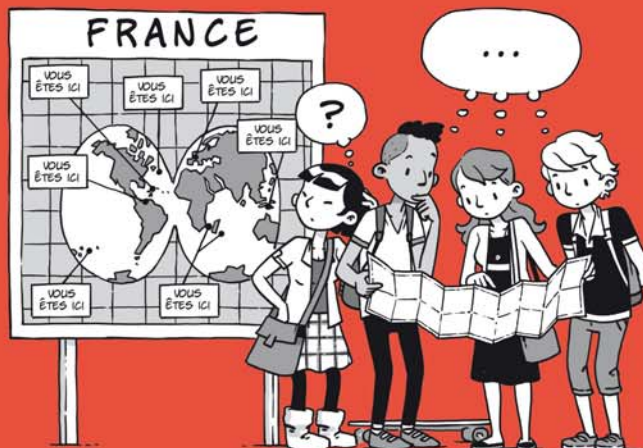
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE :

<http://eduscol.education.fr/pid33120/enseignement-moral-et-civique.html>

ENSEIGNEMENTS PRATIQUES INTERDISCIPLINAIRES (EPI) :

<http://eduscol.education.fr/cid99750/epi.html>

EXPO?QUIZ MA FRANCE, PARLONS-EN !



QUESTION 2

Gouverner plus près des habitants du pays, c'est donner plus de pouvoir à chaque région française dans certains domaines.

En 2003, puis en 2016, l'organisation territoriale de la France a été modifiée. Combien de régions compte-t-elle désormais ?

- 13 → 18 → 23

QUESTION 3

Comme d'autres puissances européennes, la France a constitué un vaste empire colonial au cours de l'histoire. En plus de l'Europe, sur combien de continents a-t-elle été présente ?

- 1 → 3 → 5

Le français, une langue commune

Le français est la langue officielle de la République française (Constitution de 1958, art. 2). C'est aussi la langue officielle d'autres États : la Belgique, la Suisse, le Canada, le Sénégal, par exemple. Ces territoires où l'on parle français font partie d'un vaste ensemble présent sur tous les continents, la francophonie. Le français est dans certains pays africains la langue qui facilite la communication entre différents groupes linguistiques.





PROBLÉMATIQUES

- L'ensemble du territoire français (métropole + DROM...)
- La notion d'appartenance : à un pays, à une région, à une commune, à un quartier...
- Comprendre le brassage et le métissage de la population française au fil de l'histoire
- Connaissance de la francophonie

PISTES D'ÉCHANGES AUTOUR DE L'ILLUSTRATION

Que voit-on sur ce dessin ? Qu'ont voulu dire les auteurs ? Pourquoi avoir indiqué « vous êtes ici » à de nombreux endroits sur la mappemonde ?
(représentation du territoire français à travers le monde : la France, ce n'est pas seulement la métropole, ce sont aussi tous les départements et régions d'outre-mer (DROM))

QUESTION 2

Gouverner plus près des habitants du pays, c'est donner plus de pouvoir à chaque région française dans certains domaines. En 2003, puis en 2016, l'organisation territoriale de la France a été modifiée. Combien de régions compte-t-elle ? Réponse = 18

Le territoire français est très étendu. Il compte 13 régions en métropole depuis 2016 et 5 en outre-mer depuis 2003 : Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion, Mayotte sont des DROM.

À cela s'ajoutent les COM (collectivités d'outre-mer) : Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, la Polynésie française, Wallis-et-Futuna et, toujours en 2016, la Nouvelle-Calédonie et deux territoires non habités : les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) et Clipperton.

Avec ces territoires d'outre-mer, la zone économique exclusive (ZEE) de la France est la 2^e du monde après celle des États-Unis (11 millions de km²).

QUESTION 3

Comme d'autres puissances européennes, la France a constitué un vaste empire colonial au cours de l'histoire. En plus de l'Europe, sur combien de continents a-t-elle été présente ? Réponse = 5

La France a été présente sur cinq continents du fait de ses deux empires coloniaux : en Amérique et en Océanie au XVI^e siècle puis, à partir de 1815, en Afrique, en Asie et en Antarctique.

À noter : la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane et la Réunion sont devenues françaises au XVI^e siècle, soit 100 ans avant la Corse et 400 ans avant la Savoie.

ENCADRÉ

Le français, une langue commune

Le français est la langue officielle de la République française (Constitution de 1958, art. 2). C'est aussi la langue officielle d'autres États : la Belgique, la Suisse, le Canada et le Sénégal, par exemple. Ces territoires où l'on parle français font partie d'un vaste ensemble présent sur tous les continents, la francophonie. Le français est dans certains pays africains la langue qui facilite la communication entre différents groupes linguistiques.

« Le français est la langue officielle de la République française », proclame l'article 2 de la Constitution en vigueur depuis 1958. De nombreuses autres langues, dites régionales ou minoritaires (dont la langue des signes), sont utilisées en métropole et outre-mer et 13 d'entre elles bénéficient d'un enseignement public.

Si la France a signé la Charte européenne des langues, elle ne l'a pas ratifiée car il faudrait une révision de la Constitution.

En 2014, la francophonie comptait 274 millions de locuteurs dans le monde (rapport 2014 de l'Observatoire de la langue française). Dans certains pays, surtout africains, le français est la langue commune, permettant la communication entre des groupes ethniques parlant leur propre langue. Par exemple, au Sénégal, la langue officielle est le français à côté d'autres langues : le wolof, le peul, le sérère, le malinké, le soninké...

VISUEL



Le terme « francophonie » désigne l'ensemble des populations parlant la langue française. Le français s'est installé sur tous les continents au gré des événements historiques.

L'Organisation internationale de la francophonie (OIF), quant à elle, est une organisation vouée à promouvoir la langue française et les relations de coopération entre les 80 États et gouvernements membres ou observateurs

de l'OIF (en 2016). Chaque année, le 20 mars, est célébrée la Journée internationale de la francophonie.

Plus d'informations sur l'OIF et le 20 mars sur le site : www.francophonie.org

EXPO ? QUIZ MA FRANCE, PARLONS-EN !



QUESTION 4

En France comme ailleurs, il y a toujours eu des migrations. À partir de la moitié du XIX^e siècle, elles se sont accentuées, faisant de la France un pays de forte immigration.

De nos jours, pourquoi les gens décident-ils de quitter leur pays ?

- pour travailler
- pour fuir la guerre et les persécutions
- pour des raisons environnementales
- pour étudier
- pour rejoindre leurs familles

QUESTION 5

Scientifiques, écrivains, peintres, acteurs, chanteurs, sportifs, philosophes... De nombreux étrangers ont choisi de vivre en France et lui ont beaucoup apporté.

Rattachez les personnalités suivantes à leur pays d'origine :

- | | |
|----------------------------|---------------|
| → a. Marie Curie | → 1. Espagne |
| → b. Ionesco | → 2. Sénégal |
| → c. La comtesse de Ségur | → 3. Pologne |
| → d. Picasso | → 4. Belgique |
| → e. Léopold Sédar Senghor | → 5. Russie |
| → f. Tony Parker | → 6. Roumanie |

Nos ancêtres les Gaulois

C'est ce que disaient autrefois les livres d'histoire, oubliant la préhistoire ! Eh oui, bien avant que l'idée même de France n'existe, des populations différentes ont vécu sur notre territoire, durablement ou pas. Certes les Gaulois, ou plus précisément les Celtes, étaient là et bien là au deuxième âge du fer (V^e siècle av. J.-C.), mais les Romains, conquérants arrivés au I^{er} siècle av. J.-C., ont laissé une empreinte très forte, celle de la civilisation gallo-romaine.



© Agence Erasmus+ France



PROBLÉMATIQUES

- Comprendre les migrations : quelles sont les raisons qui font que l'on quitte un pays ?
- Comprendre comment s'est constituée la population française au fil de l'histoire
- Comprendre l'attrait de la France par l'exemple de personnalités francophiles qui ont choisi de vivre en France

PISTES D'ÉCHANGES AUTOUR DE L'ILLUSTRATION

Que voit-on sur le dessin ? Que représente le tissage ? Pourquoi avoir utilisé le personnage de Marianne ? Que symbolise-t-elle ?

Qu'ont voulu dire les auteurs ? Le tissage représente la construction de la France. Chaque pelote de fil représente un pays. Ce tissage symbolise l'immigration, le fait que la France s'est construite à travers les différents mouvements de populations, les différentes vagues d'immigration.

QUESTION 4

À partir de la moitié du XIX^e siècle, les migrations se sont accentuées, faisant de la France un pays de forte immigration. De nos jours, pourquoi les gens décident-ils de quitter leur pays ? Réponse = toutes les réponses sont justes !

Quelles qu'en soient les raisons, on quitte son pays plus par nécessité que par choix.

La France, qui a été un pays de forte immigration en Europe (besoins industriels, reconstructions d'après guerre aux XIX^e et XX^e siècles), se trouve au 5^e rang européen en 2015.

Contrairement aux idées reçues, l'immigration est stable depuis 30 ans et, aujourd'hui, elle est de plus en plus européenne. (source : CESE, 2015)

QUESTION 5

Scientifiques, écrivains, peintres, acteurs, chanteurs, sportifs, philosophes... De nombreux étrangers ont choisi de vivre en France et lui ont beaucoup apporté.

Rattachez les personnalités à leur pays d'origine. Réponses = Marie Curie : Pologne / Ionesco : Roumanie / La comtesse de Ségur : Russie / Picasso : Espagne / Sengor : Sénégal / Tony Parker : Belgique

Vue dans le monde comme le pays des libertés et des droits de l'homme, le pays des arts et de la culture, la France a accueilli de nombreux étrangers. Certains sont devenus français et tous ont beaucoup apporté à la France dans des domaines aussi divers que la littérature (Guillaume Apollinaire, Tahar Ben Jelloun), la peinture (Chagall), la BD (Zep, Uderzo), la musique (Chopin), la chanson (Aznavour, Gainsbourg), les sciences (Charpak), les sports (Nikola Karabatic), l'économie (Carlos Ghosn), la mode (Karl Lagerfeld), la politique (Robert Schuman)...

Quant à ceux nés en France de parents étrangers, certains figurent parmi les personnalités préférées des Français : Omar Sy (mère mauritanienne, père sénégalais), Kad Merad et Zinedine Zidane (origine algérienne), Jamel Debbouze et Gad Elmaleh (origine marocaine).

ENCADRÉ

Nos ancêtres les Gaulois

C'est ce que disaient autrefois les livres d'histoire, oubliant la préhistoire ! Eh oui, bien avant que l'idée même de France n'existe, des populations différentes ont vécu sur notre territoire, durablement ou pas.

Certes les Gaulois, ou plus précisément les Celtes, étaient là et bien là au deuxième âge du fer (V^e siècle av. J.-C.), mais les Romains, conquérants arrivés au 1^{er} siècle av. J.-C., ont laissé une empreinte très forte, celle de la civilisation gallo-romaine.

Les Celtes sont des populations vivant en Europe et en France avant la conquête romaine (en -52). Leur société très hiérarchisée (clergé, noblesse, peuple) s'appuie sur des États, des villes, sur la métallurgie du fer (fabrication de nombreux outils et objets, dont le tonneau), l'agriculture, les échanges commerciaux entre tribus et avec Rome.

Les Romains, qui s'imposent souvent avec férocité, finissent par apporter aux Celtes la Pax Romana, une période de paix et de prospérité à laquelle ils associent les dignitaires gaulois. C'est ainsi que naît la civilisation gallo-romaine.

Cette dernière a laissé une empreinte très profonde : dans la langue (le français est héritier du latin), dans l'aménagement du territoire (routes, voies fluviales, aqueducs, cités, thermes, cirques, théâtres, amphithéâtres...) et dans la politique (république).

VISUEL



Depuis sa création en 1987, le programme d'échange Erasmus a permis à plus de 3 millions de jeunes Européens d'aller étudier dans un autre pays européen. Ce programme favorise les actions de mobilité en Europe et à l'international pour les étudiants (en périodes d'études ou de stage), le personnel enseignant, ainsi que l'ensemble des personnels des établissements d'enseignement supérieur. Plus d'informations sur le site : www.agence-erasmus.fr

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

Solidarité laïque

- Comprendre les migrations et les enjeux du travail décent : <http://www.solidarite-laique.org/pro/documents-pedagogiques/migrations-et-travail-decent/>

- Déconstruire 10 idées reçues sur migrations et développement : <https://forum.net/porter-la-voix/campagnes-et-mobilisations/campagne-10-mythes/>

EXPO ? QUIZ MA FRANCE, PARLONS-EN !



QUESTION 6

Le nom officiel de la France est « République française ». Les républiques peuvent avoir différentes formes.

Rattachez chaque pays à sa forme de république :

- a. Corée du Nord → 1. république socialiste
- b. Iran → 2. république fédérale
- c. Allemagne → 3. république islamique
- d. Vietnam → 4. république populaire démocratique

QUESTION 7

« La démocratie est le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple. » Dans le système démocratique, il existe différents moyens d'exprimer son opinion.

Parmi ces pays, lequel est démocratique et garantit par la loi les droits suivants : vote, pétition, grève, manifestation... :

- Corée du Nord
- Iran
- Allemagne
- Vietnam

Liberté, égalité, fraternité

Cette devise (officielle depuis 1879) est tout droit sortie de la Révolution de 1789. La liberté et l'égalité sont deux droits fondamentaux pour les révolutionnaires. Après avoir mis fin à la monarchie absolue et aboli les privilèges, ils déclarent que « les hommes naissent et vivent libres et égaux en droit » (Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789). Quant à la fraternité, les révolutionnaires la revendiquent dans leurs combats, mais elle prend tout son sens après la seconde abolition de l'esclavage, en 1848.



© Ville de Roubaix



PROBLÉMATIQUES

- Comprendre et différencier les concepts de « république » et de « démocratie »
- Ouvrir son regard et voir que ces concepts ne sont pas présents dans tous les pays
- Connaître ce qui se cache derrière les mots de la devise de la République française
- Connaître les droits fondamentaux de la démocratie (droit de vote, etc.)

PISTES D'ÉCHANGES AUTOUR DE L'ILLUSTRATION

Que voit-on sur cette image? Que fait le jeune homme sur cette plage? Quelles sont les réactions des autres personnages autour de lui (la jeune fille qui l'accompagne, le jeune homme à l'arrière plan)? A-t-il le droit de faire ce qu'il fait? Aurait-il le droit ailleurs? (chez lui, sur une plage naturiste, etc.) Que se passerait-il si l'on faisait tout ce que l'on a envie? Pourquoi faut-il des limites, un cadre? Quels cadres connaissez-vous? (la loi, le règlement intérieur...)

QUESTION 6

Le nom officiel de la France est « République française ». Les républiques peuvent avoir différentes formes.

Rattachez chaque pays à sa forme de république.

Réponses = Corée du Nord : République populaire démocratique / Iran : République islamique / Allemagne : République fédérale / Vietnam : République socialiste

La république (du latin *res publica* = la chose publique) est un régime politique où le pouvoir n'est pas transmis de façon héréditaire, comme dans la monarchie, et où l'on agit dans l'intérêt de tous. La France a opté pour la république au lendemain de la Révolution de 1789, mais ce régime a été définitivement adopté à partir de 1870 (III^e République).

République ne veut pas forcément dire démocratie : il existe des républiques autoritaires (Corée du Nord, Viet Nam), des républiques théocratiques (Iran, où le pouvoir religieux, non élu, contrôle le pouvoir laïc, élu, au nom de l'islam).

L'Allemagne est composée de 16 États (Länder) fédérés dans un gouvernement central.

QUESTION 7

« La démocratie est le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple. » Dans le système démocratique, il existe différents moyens d'exprimer son opinion. Parmi ces pays, lequel est démocratique et garanti par la loi les droits suivants : vote, pétition, grève, manifestation... ?

Réponse = l'Allemagne

Le droit de vote est fondamental dans une démocratie, à condition d'avoir le choix (pluralisme politique), ce qui n'est pas le cas en Corée du Nord et au Viet Nam (parti unique au pouvoir). En Iran, le choix est possible, mais c'est le pouvoir religieux qui décide en fin.

Le droit à pétition relève de la liberté d'expression, autre droit fondamental dans une démocratie au même titre que la liberté d'association et le droit de grève (droit syndical). En Corée du Nord, ces libertés fondamentales n'existent pas. Au Viet Nam ainsi qu'en Iran, elles sont restreintes.

ENCADRÉ

Liberté, égalité, fraternité

Cette devise (officielle depuis 1879) est tout droit sortie de la Révolution de 1789.

La liberté et l'égalité sont deux droits fondamentaux pour les révolutionnaires. Après avoir mis fin à la monarchie absolue et aboli les privilèges, ils déclarent que « les hommes naissent et vivent libres et égaux en droit » (Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789).

Quant à la fraternité, les révolutionnaires la revendiquent dans leurs combats, mais elle prend tout son sens après l'abolition définitive de l'esclavage en France, en 1848.

La devise, inscrite sur les frontons des mairies, écoles et autres institutions publiques depuis le 14 juillet 1880 énonce les principes fondamentaux de la République française.

La liberté et l'égalité sont affirmées dans l'article 1^{er} de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, déclaration reprise en préambule de la Constitution de la V^e République.

Quant à la fraternité, elle se manifeste dans les faits (système de protection sociale, par exemple), même si elle est moins clairement énoncée que dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 (art. 1 : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. »).

VISUEL



Affiche réalisée par la ville de Roubaix dans le cadre d'élections cantonales avec l'objectif de lutter contre l'abstention. L'abstention consiste à ne pas participer à une élection. Elle traduit soit un désintérêt total pour la vie publique, soit un choix consistant à ne pas se prononcer afin de montrer son désaccord. Le phénomène est croissant, surtout chez les jeunes. Pourtant, un sondage de l'AFEV de fin 2013 indique que 49 % des jeunes de 15 à 30 ans se déclarent intéressés par la politique.

Plus d'informations sur le vote des jeunes :

- fiche « Repère » de l'INJEP — « Les jeunes et le vote » - www.injep.fr
- Cahiers de l'Anacej n° 16 « Le vote et les jeunes » - www.anacej.asso.fr

EXPO ? QUIZ MA FRANCE, PARLONS-EN !



QUESTION 8

La France est une « république sociale ». Sécurité sociale, allocations logement, allocations familiales, bourses d'études... font partie de la protection sociale. C'est une protection fondée sur la solidarité nationale, réalisée grâce un fonds commun.

Comment est-il alimenté ?

- par des impôts
- par des cotisations
- par des dons

QUESTION 9

La laïcité est un fondement de la République française, lié à son histoire. C'est le principe, notamment, de neutralité de l'État sur le plan religieux.

Parmi ces trois affirmations, laquelle est vraie ?

Un État laïque :

- empêche la pratique des religions
- impose la pratique d'une seule religion
- donne la liberté de croire ou ne pas croire

Article premier de la Constitution

de la V^e République en vigueur depuis 1958 :
 « La France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée. La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales. »





PROBLÉMATIQUES

- **Connaissance du fonctionnement du régime social et de la solidarité**
- **La laïcité à la française : une particularité liée à notre histoire, à comparer avec d'autres pays**
- **Connaissance de l'article premier de la Constitution de la V^e République qui définit les fondements de la République française**

PISTES D'ÉCHANGES AUTOUR DE L'ILLUSTRATION

Que voit-on sur ce dessin ? Qui sont ces personnages ? Que représentent-ils ? (une famille, l'intergénérationnel, les différentes tranches d'âge d'une population, etc.) Que font ces personnages ? (ils avancent tous ensemble dans la même direction, chacun aidé par un autre : le bébé porté tient la casquette, l'homme pousse le fauteuil de la dame plus âgée, qui elle-même pousse la poussette, devancée par la petite fille qui tracte tout le monde avec son vélo) Qu'ont voulu montrer les auteurs ? (un système d'entraide, de solidarité, qui fait que tous avancent dans le même sens sans se gêner...)

QUESTION 8

La France est une « république sociale ». Sécurité sociale, allocations logement, allocations familiales, bourses d'études... font partie de la protection sociale, une protection fondée sur la solidarité nationale, réalisée grâce à un fonds commun. Comment est-il alimenté ? Réponses = par des impôts/par des cotisations

La Sécurité sociale a été créée en France en 1945 par le Conseil national de la Résistance (CNR) et le premier gouvernement du général de Gaulle. Il s'agit, au nom de la solidarité nationale et de l'égalité, de protéger tout le monde contre les risques de la vie (maladie, accidents), de financer l'aide aux familles et les pensions de retraite.

Aujourd'hui, les ressources de la « Sécu » proviennent des cotisations salariales (versées par les employeurs et les salariés), de 2 impôts (contribution sociale généralisée (CSG) créée en 1991 et celle pour le remboursement de la dette sociale (CRDS) créée en 1996) et de taxes sur l'alcool, le tabac, l'essence...

QUESTION 9

La laïcité est un fondement de la République française, lié à son histoire. C'est le principe, notamment, de neutralité de l'État sur le plan religieux. Parmi ces trois affirmations, laquelle est vraie ? Réponse = un État laïque donne la liberté de croire ou de ne pas croire

Au moment de la Révolution française, le clergé est très puissant et la France considérée comme « la fille aînée de l'Église catholique ».

Avec l'abolition de l'Ancien Régime et des privilèges en août 1789 s'amorce le principe de séparation des pouvoirs politique et religieux, qui s'applique sous la III^e République (par exemple, lois de Jules Ferry sur l'instruction publique qui devient obligatoire et laïque, 1881-1882).

Dans un État laïque, les croyances de chacun sont du domaine privé et ne peuvent pas interférer dans la vie publique. Chacun est libre, dans ce cadre, de croire en ce qu'il veut, de le pratiquer, de changer de religion, l'État s'interdisant toute intervention dans les affaires religieuses tant qu'elles ne contreviennent pas aux lois en vigueur.

ENCADRÉ

Article premier de la Constitution de la V^e République en vigueur depuis 1958

« La France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée.

La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales. »

Dès la première phrase sont énoncés les fondements de la République française. Elle est indivisible car c'est le peuple, et non une personne, qui exerce la souveraineté nationale via ses représentants et que la loi est la même pour tous et partout. Elle est laïque car elle garantit la liberté de conscience et de culte. Elle est démocratique car elle respecte les libertés fondamentales et les élections au suffrage universel (droit de vote aux majeurs de 18 ans), égal (un électeur = une voix) et secret (sans subir de pressions). Elle est sociale car elle contribue à la cohésion nationale et aide les plus démunis.

Si la Constitution date de 1958, la référence à un État décentralisé a été introduite dès 1982 (lois Defferre) et précisée en 2003 (révision de la Constitution). Quant à la parité hommes-femmes, elle a été introduite lors de la révision de 2008.

La révision du 1^{er} mars 2005 a proclamé l'attachement du peuple français « aux droits et devoirs définis dans la Charte de l'environnement », et notamment au développement durable et au principe de précaution.

VISUEL



La Charte de la laïcité à l'école a été élaborée à l'intention des personnels, des élèves et de l'ensemble de la communauté éducative.

Elle explicite le sens et les enjeux du principe de laïcité, sa solidarité avec la liberté, l'égalité et la fraternité, dans la République et dans le cadre de l'école.

Pour plus d'informations, consultez le site www.eduscol.education.fr à la rubrique « Disciplines et hématiques » > « Citoyenneté... » > « Laïcité ».

expo?quiz MA FRANCE, PARLONS-EN !



QUESTION 10

L'égalité, cela implique que chacun est traité de la même façon, quels que soient son sexe, son origine, sa couleur de peau et sa religion, entre autres. Dans le cas contraire, cela s'appelle une discrimination et c'est un délit.

Combien de critères de discrimination sont fixés par la loi ?

- 15 → 20 → plus de 20

QUESTION 11

Racisme, antisémitisme, islamophobie, xénophobie... Les prétextes pour rejeter l'autre sont nombreux pour qui en cherche.

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. »

Ce texte est extrait :

- de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789
- de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948

Une seule humanité

Être raciste, c'est affirmer que l'espèce humaine est divisée en plusieurs races et qu'elles ne sont pas égales.

Les progrès de la science montrent que c'est faux : la génétique prouve qu'il n'y a qu'un seul génome humain et une seule humanité.

Quant aux différents aspects physiques, ils résultent d'une adaptation aux conditions climatiques : la couleur de peau, par exemple, varie selon l'intensité du rayonnement solaire.

ANTI DISCRIMINATIONS.FR

TÉLÉPHONE
38 28
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 18H

TCHAT
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 18H

SOURDS ET MALENTENDANTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 18H

Défenseur des droits
Ministère de la Justice

ANTI DISCRIMINATIONS.FR

© Ministère de la Justice



PROBLÉMATIQUES

- Comprendre l'égalité
- Connaître la défense de l'égalité et sa constante évolution
- Comprendre les termes des discriminations : racisme, antisémitisme, islamophobie, xénophobie, homophobie...
- Comment lutter (et s'engager) contre les discriminations ?

PISTES D'ÉCHANGES AUTOUR DE L'ILLUSTRATION

Que voit-on sur ce dessin ? Que nous disent ces deux personnages ? Décrivez-les. Pourquoi l'un demande-t-il à avoir le droit d'être différent alors que le second personnage demande, à l'inverse, à être « comme tout le monde » ? Qu'est-ce que le droit à la différence ? Que veut dire « être comme tout le monde » ? Quel est le point commun de ces deux personnages ? (leurs demandes laissent supposer qu'ils ont été victimes de discrimination)

QUESTION 10

L'égalité, cela implique que chacun est traité de la même façon [...]. Dans le cas contraire, cela s'appelle une discrimination et c'est un délit. Combien de critères de discrimination sont fixés par la loi ?

Réponse = Plus de 20 (depuis le 24 juin 2016)

Une discrimination est une inégalité de traitement fondée sur un critère interdit par la loi (sexe, âge, origines, opinion, état de santé...) et dans un domaine cité par la loi (accès à un service, embauche...).

Au 24 juin 2016, 21 critères de discrimination sont fixés par la loi (art. 225-1 du Code pénal). La discrimination est un délit passible d'emprisonnement et d'amende. En cas de discrimination, on peut alerter le défenseur des droits.

QUESTION 11

Racisme, antisémitisme, islamophobie, xénophobie... Les prétextes pour rejeter l'autre sont nombreux pour qui en cherche. « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. » Ce texte est extrait de... ? Réponse = de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948

La Déclaration des droits de l'homme (DUDH) a été adoptée par l'Organisation des Nations Unies (ONU) en décembre 1948, sur la base d'un avant-projet rédigé par le juriste français René Cassin.

En partant du principe que les libertés fondamentales doivent être protégées par un État de droit, la DUDH énonce des droits politiques (liberté individuelle, interdiction de l'esclavage et de la torture, droit à la sûreté, présomption d'innocence, liberté de conscience) et des droits sociaux et économiques (droit à un niveau de vie suffisant de manière à assurer la santé et le bien-être des individus, droit à l'éducation...).

Signée par la majorité des États du monde, la DUDH n'a pas de valeur juridique et ne peut être invoquée devant un juge. En revanche, elle a une forte portée morale.

ENCADRÉ

Une seule humanité

Être raciste, c'est affirmer que l'espèce humaine est divisée en plusieurs races et qu'elles ne sont pas égales.

Les progrès de la science montrent que c'est faux : la génétique prouve qu'il n'y a qu'un seul génome humain et une seule humanité. Quant aux différents aspects physiques, ils résultent d'une adaptation aux conditions climatiques : la couleur de peau, par exemple, varie selon l'intensité du rayonnement solaire.

Au XVIII^e siècle, des biologistes affirment l'existence de quatre races humaines : établies en fonction de la couleur de peau – blanche, noire, jaune, rouge –, elles correspondent aux quatre continents – Europe, Afrique, Asie, Amérique.

Au XX^e siècle, l'idéologie nazie atteint un paroxysme en exterminant ceux qui ne correspondent pas à ses critères de « race supérieure », à savoir les juifs, les tsiganes, mais aussi les homosexuels et les handicapés.

Désormais, on le sait, il n'y a qu'une seule espèce humaine, comme l'on sait que c'est la mélanine qui fonce plus ou moins la peau, les yeux, les cheveux en fonction de l'intensité du soleil.

Il n'empêche, le racisme a la peau dure : à l'encontre des juifs, c'est de l'antisémitisme, à l'encontre des musulmans et/ou des Arabes, c'est de l'islamophobie. Et cela s'étend à la xénophobie à l'encontre des étrangers, à l'homophobie à l'encontre des homosexuels.

VISUEL



À destination des victimes ou des témoins de discrimination, ce numéro et cette plateforme sur Internet permettent de faire un signalement, de bénéficier d'un accompagnement par les équipes juridiques du Défenseur des droits ou d'être orienté vers l'association la plus proche. Contact de 9 h 30 à 19 h par téléphone au 3928 (prix d'un appel local) ou par tchat sur le site www.antidiscriminations.fr

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

DILCRA - Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme

www.gouvernement.fr/dilcra

DÉFENSEUR DES DROITS - Plateforme Antidiscriminations.fr

www.antidiscriminations.fr

EDUSCOL - Agir contre le racisme

www.eduscol.education.fr > « Disciplines et hématiques » > « Citoyenneté... » > « Agir contre le racisme »

expo?quiz MA FRANCE, PARLONS-EN !



QUESTION 12

La liberté d'expression est un droit fondamental en France, à cette règle près : la liberté de chacun s'arrête là où commence celle des autres.

Si on se fait insulter sur les réseaux sociaux :

- Ce n'est pas grave, ça arrive tout le temps.
- Je n'en parle pas.
- Il faut le signaler à un adulte de confiance.

QUESTION 13

Internet, télévision, radio, journaux, magazines... La liberté de la presse garantit la bonne marche de la démocratie. Cependant, il est important d'avoir un regard critique.

Comment être sûr qu'une information est fiable ?

- en croisant plusieurs supports d'informations
- en vérifiant la source des informations
- en recherchant sur Internet
- en consultant les réseaux sociaux

L'historien, un scientifique

L'historien reconstitue un récit du passé en s'appuyant sur une démarche scientifique. C'est un enquêteur qui étudie une période de l'histoire à partir d'archives, de journaux, de cartes, de photos et, parfois, de témoignages. Il s'oppose aux faussaires de l'histoire, négationnistes, créationnistes et théoriciens du complot.



© WAN IFRA - Sergeev Sakka (image Getty)



PROBLÉMATIQUES

- La liberté d'expression
- Comprendre le besoin de garder un esprit critique face à la profusion d'informations
- Connaître l'importance de vérifier les sources dans le traitement d'une information
- Théorie du complot
- Connaître les dangers et les dérives des pratiques sur Internet (harcèlement sur les réseaux sociaux, diffusion de fausses informations, etc.)

PISTES D'ÉCHANGES AUTOUR DE L'ILLUSTRATION

Que voit-on sur ce dessin ? Que représentent les différentes bulles ? (la liberté d'expression) Qu'est-ce que la liberté d'expression ? la liberté d'information ? la liberté de la presse ? Y a-t-il des limites à ces libertés ? (limites dans le cadre de la loi : respect des droits et de la réputation d'autrui ; limites « illégales », par exemple dans les régimes totalitaires : la censure, le contrôle des médias...) A-t-on le droit de tout dire ? Est-ce que tout ce qui est dit dans les différents médias est forcément vrai ? Qu'est-ce que la désinformation ? Qu'est-ce qu'une théorie du complot ? Quels sont les dangers des rumeurs ?

QUESTION 12

La liberté d'expression est un droit fondamental en France, à cette règle près : la liberté de chacun s'arrête là où commence celle des autres. Si on se fait insulter sur les réseaux sociaux, comment réagir ? Réponse = il faut le signaler à un adulte de confiance

Héritière des Lumières, la Révolution française inscrit dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 : « La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. » (article 4)

Brimades, moqueries, insultes, diffamation sont de ce fait interdits par la loi. Que ces faits relèvent du harcèlement (faits répétés) ou pas, ils sont sanctionnés de peines de prison et d'amendes, plus ou moins graves selon que l'auteur a moins de 13 ans ou plus.

QUESTION 13

Internet, télévision, radio, journaux, magazines... La liberté de la presse garantit la bonne marche de la démocratie. Cependant, il est important d'avoir un regard critique. Comment être sûr qu'une information est fiable ? Réponses = en croisant plusieurs supports d'information, en recherchant sur Internet et en vérifiant la source

Affirmée dès la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, la liberté de la presse est un fondement de la République française. Elle fait l'objet des lois de 1881 qui définissent les libertés et responsabilités de la presse.

Ces lois toujours en vigueur se sont étoffées à deux reprises : en 1972, dans le cadre de la lutte contre le racisme et en 1990, dans celui de la lutte contre la négation des crimes nazis.

Les législateurs se sont plus récemment penchés sur le cas d'Internet et ont conclu que les lois de 1881 s'y appliquent également.

ENCADRÉ

L'historien, un scientifique

L'historien reconstitue un récit du passé en s'appuyant sur une démarche scientifique. C'est un enquêteur qui étudie une période de l'histoire à partir de documents d'archives de toutes natures (journaux, cartes, photos) et, parfois, de témoignages. Il s'oppose aux faussaires de l'histoire, négationnistes, créationnistes et théoriciens du complot.

Négationnisme et théorie du complot sont aux antipodes du travail de l'historien. Le négationnisme consiste à nier des faits historiques avérés. Ce néologisme a été créé en 1987 par l'historien Henry Rousso pour dénoncer le fait de nier le génocide des juifs par l'Allemagne nazie durant la Seconde Guerre mondiale.

Quant à la théorie du complot, elle consiste à dénoncer la relation de certains événements dont la vérité en serait cachée au nom d'intérêts économiques, politiques, sociaux.

Les théories du complot (ou complotisme, conspirationnisme) abondent sur Internet sous forme de hoax, rumeurs, truccages photos et vidéos.

VISUEL



L'association mondiale des journaux et des éditeurs de médias d'information (WAN-IFRA) s'attache à défendre et à promouvoir la liberté et l'indépendance de la presse à travers le monde et tout au long de l'année, mais plus particulièrement le 3 mai, qui est la Journée mondiale de la liberté de la presse. Cette campagne de 2011 (représentant Martin Luther king) avait pour thème : l'importance d'une presse libre pour la démocratie.

En savoir plus : www.wan-ifra.org

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

LE CLEMI - Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'informations

www.clemi.org

NON AU HARCÈLEMENT

www.education.gouv.fr/non-au-harcèlement

3018 - Numéro vert pour tout renseignement ou signalement

Numéro gratuit, anonyme et confidentiel disponible 7j/7, de 9h00 à 23h00.

SITE GOUVERNEMENTAL ON TE MANIPULE

www.gouvernement.fr/on-te-manipule

expo?quiz MA FRANCE, PARLONS-EN !



QUESTION 14

Toute histoire est importante et chacun en porte une singulière. S'intéresser à celle des autres facilite les relations, surtout avec ceux que l'on juge, ou qui se présentent comme différents.

Qu'est-ce qui favorise le plus le vivre ensemble ? (3 choix maximum)

- la tolérance
- la mixité
- le dialogue
- la fraternité
- la liberté
- l'égalité

QUESTION 15

Au quotidien, chacun peut agir de manière simple pour améliorer les relations entre tous.

Quelles sont les attitudes les plus propices ? (2 choix maximum)

- dire « bonjour »
- tutoyer
- demander l'avis de chacun
- sourire
- vouvoyer

Événements

SEMAINE D'ÉDUCATION CONTRE LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME

Chaque année, semaine autour du 21 mars (Journée mondiale pour l'élimination de la discrimination raciale) www.dilcrah.fr/semaine21mars

SEMAINE DE LA PRESSE

Chaque année, au printemps www.clemi.org

FÊTE NATIONALE

14 juillet

JOURNÉE DE LA LAÏCITÉ

9 décembre

Une création

le moutard 

Avec le soutien de

REPUBLIQUE FRANÇAISE

an'ct

agence nationale de la cohésion des territoires

DILCRAH

FÉDÉRATION SARTHE

la ligue de l'enseignement

le savoir pour l'école et le lycée

Création et conception le moutard  www.lemoutard-expos.fr - V. FALIZ 09/2023



PROBLÉMATIQUES

- L'importance du respect des règles de vie collective
- Acquérir des compétences sociales et civiques pour être citoyen
- L'importance des mots/des gestes simples au quotidien pour favoriser le vivre ensemble

PISTES D'ÉCHANGES AUTOUR DE L'ILLUSTRATION

Que voit-on sur cette image ? À quoi jouent les personnages ? (reprise du jeu Twister sous la forme d'une carte de la France : jeu où chaque joueur doit poser ses mains et ses pieds sur des ronds de couleur imposés, le but étant de ne pas tomber. Ici, l'entraide est représentée, pour permettre à chacun d'arriver à ses objectifs)

Que pensez-vous de l'idée évoquée par l'un des joueurs : le fait de « lâcher les autres pour se la jouer perso » ? Que se passerait-il si le personnage mettait sa menace à exécution ? Qu'ont voulu représenter les auteurs ?

QUESTION 14

Toute histoire est importante et chacun en porte une singulière. S'intéresser à celle des autres facilite les relations, surtout avec ceux que l'on juge, ou qui se présentent, comme différents.

Qu'est-ce qui favorise le plus le vivre ensemble ?

Question sans bonnes ou mauvaises réponses : le but est de pouvoir débattre avec les jeunes de différentes valeurs.

Liberté, égalité, fraternité : ces notions, développées dans cette expo-quiz® et définies dans la devise de la République, sont des valeurs fondamentales de la France, et elles cadrent la vie civile française (pour plus d'informations, voir les ressources « Valeurs de la République » ci-contre).

La tolérance s'entend par l'acceptation et la connaissance de l'autre. Ce n'est pas de l'indifférence, bien au contraire : être tolérant, c'est respecter et accepter des idées, des points de vue ou des manières d'être que l'on n'approuve pas forcément.

Le dialogue est un outil de communication entre plusieurs personnes. Il donne les moyens de faire entendre sa voix et d'entendre chaque opinion et avis. Il amène parfois au débat, au compromis, à la concertation, à la négociation... Dans tous les cas, il favorise la démarche d'aller vers l'autre et permet de faire évoluer des points de vue, de faire avancer des projets, d'apaiser des tensions, etc. Le dialogue est au cœur de la démarche citoyenne.

La mixité a différentes acceptations. La mixité à l'école, c'est la coéducation des garçons et des filles. Elle a été généralisée en France dans les années 1970 (loi Haby 1975) dans tout l'enseignement public.

La mixité sociale existe quand, dans un secteur géographique donné, un quartier, par exemple, vivent des personnes de catégories socio-professionnelles différentes, donc de niveaux de vie divers, ce qui est propice au brassage social.

QUESTION 15

Au quotidien, chacun peut agir de manière simple pour améliorer les relations entre tous.

Quelles sont les attitudes les plus propices pour améliorer les relations entre tous ?

Même principe que la question 14 : pas de bonnes ou mauvaises réponses. Le but est d'engager la conversation sur les comportements citoyens.

Les devoirs d'un citoyen sont d'ordre juridique (respect des droits d'autrui) – nous l'avons vu dans les autres kakémons de l'expo-quiz® – mais aussi d'ordre moral. Le devoir citoyen, c'est aussi faire preuve de civisme et de civilité : politesse, respect, capacité à venir en aide à une personne en difficulté... et agir pour que l'intérêt général l'emporte sur les intérêts particuliers.

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

SEMAINE D'ÉDUCATION CONTRE LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME

<http://semaine21mars.tousuniscontrelahaine.gouv.fr/>

LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Réseau Canopé :

www.reseau-canope.fr/les-valeurs-de-la-republique.html

Eduscol :

<https://eduscol.education.fr/1543/transmettre-et-faire-respecter-les-principes-et-valeurs-de-la-republique>

DOSSIER PÉDAGOGIQUE SOLIDARITÉ LAÏQUE

Dossier pédagogique « Stop aux discriminations, faisons respecter nos droits » : <https://www.solidarite-laique.org/wp-content/uploads/2016/06/Dossier-pedagogique-stop-aux-discriminations-faisons-respecter-nos-droits1.pdf>

UNE EXPO-QUIZ®, C'EST QUOI ?



**Trois collections expo-quiz® pour susciter les échanges et la réflexion
avec les publics, à découvrir sur :**

www.lemoutard-expos.fr

Directeur de publication : Frédéric TOUCHET — Chargées de projet : Élodie ROUZÉ — Rédaction : Anne BAPTISTE, Marijo ETCHEMENDY, Élodie ROUZÉ, Frédéric TOUCHET
Illustrations : Nicolas JOURNOUD - Graphisme : Long Island — Relecture orthographique : Claire Mounier - Président de l'association AIME/Le Moutard : Frédéric TOUCHET
Tous droits de reproduction réservés sans l'autorisation de l'éditeur

Une création

le moutard 

Avec le soutien de


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**an
ct**

agence nationale
de la cohésion
des territoires

**DIL
RAH**
DÉLÉGATION
INTERMINISTÉRIELLE
À LA LUTTE CONTRE
LE RACISME, L'ANTISÉMITISME
ET LA HAÏNE ANTI-LGBT

FÉDÉRATION SARTHE

la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire